



Notre Charte

Notre Vision

Contribuer à une réappropriation citoyenne, éco-responsable et conviviale de l'acte de consommation par la mise en place et la gestion d'un magasin coopératif et participatif.

Nos Valeurs et Missions

Collaboration

- Se baser sur la participation de tous les membres pour la gestion et l'organisation de la coopérative.
- Permettre aux membres de décider ensemble des orientations de la coopérative en appliquant une gouvernance horizontale et partagée.

Transparence

- Rendre compte des activités de la coopérative avec transparence.
- Offrir une information sur les produits permettant à chacun·e de faire ses choix de consommation en toute confiance.

Éco-responsabilité

- Prioriser les produits issus de modes de production et de distribution responsables (écologiques et équitables).
- Rendre accessible au plus grand nombre une consommation responsable.
- Garantir une politique du prix juste qui assure une rémunération correcte pour le travail du/de la producteur·trice.

Local

- Reconnecter producteurs·trices et consommateurs·trices au travers de liens privilégiés pour développer l'économie et la résilience à l'échelle locale.
- Favoriser le lien social au niveau local autour de valeurs partagées.

Convivialité

- Créer, au-delà d'un point de vente, un lieu de vie et d'échange pour renforcer l'entraide et le vivre ensemble.
- Organiser des rencontres autour d'ateliers, d'animations et/ou de sorties.



Charte des coopérateurs.trices

En tant que coopératrice et coopérateur, je m'engage à respecter les statuts de la coopérative ainsi que son règlement, détaillé dans le Manuel des membres d'Epicoop.

En tant que coopérateur.trice et copropriétaire.trice, je m'engage à :

- Acquérir au minimum une part sociale de 200 fr. pour mon foyer (soit au maximum 2 adultes si je suis en colocation).
- Indiquer les personnes vivant dans mon foyer pour qu'elles soient affiliées à ma part sociale et puissent ainsi effectuer leurs achats et réaliser leurs services.
- Transmettre le moyen d'accès à l'épicerie uniquement aux personnes affiliées à ma part sociale.
- M'informer régulièrement, sur l'actualité de la coopérative et les comptes-rendus des réunions auxquelles je participe dans la mesure du possible.
- Amener des idées et donner mon avis pour améliorer le fonctionnement de la coopérative et l'offre des produits vendus.

En tant que coopératrice-actrice et coopérateur-acteur, je m'engage à :

- Participer au fonctionnement de la coopérative en consacrant au minimum 3 heures de mon temps toutes les 4 semaines au sein d'une commission ou du magasin (livraisons, rangement, nettoyage, etc.). Les 3 heures en magasin doivent être effectuées par un.e membre déclaré.e du foyer.
- Me présenter à l'heure pour effectuer mon service et les tâches prévues dans le respect des procédures qui s'y rapportent.
- Respecter chaque membre de la coopérative et collaborer avec les autres membres de l'équipe pour contribuer à un climat de travail agréable.
- Trouver moi-même une personne remplaçante pour faire mon travail lorsque j'ai un empêchement.
- Respecter le matériel, les locaux, la marchandise, les règles d'hygiène et de sécurité établies.

En tant que coopérateur.trice et consommateur.trice, je m'engage à :

- Avoir un solde toujours crédité de mon compte client.e.
- Eviter de prendre des initiatives sans l'accord des personnes en charge du magasin lors de mes achats et ne pas interférer dans leur travail.
- Accepter que certains produits peuvent manquer et faire part à la coopérative de toute anomalie constatée sur un produit dans les plus brefs délais pour pouvoir être remboursé.e.

